

FORMATION SDORMP FORM

2019-15 PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA DYSGRAPHIE

FORMATION DE :

Mathieu BALAGUER, Orthophoniste

Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Le 19/04/2019 de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

Le 20/04/2019 de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

CONTACT(S) :

Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2019, mais il est également possible de participer à la partie présentielle de la formation en modalité non DPC.

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :

Formation continue

Orientation(s) :

Orientation n° 1 : l'intervention orthophonique dans les troubles développementaux de l'enfant. :

Méthode(s) :

Pédagogique ou cognitive

En groupe

Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Savoir identifier un trouble de l'écriture
- Connaître les outils d'évaluation disponibles, savoir poser un diagnostic de dysgraphie et orienter vers le professionnel adapté le cas échéant
- Connaître les principes de prise en charge, savoir mettre en place des techniques de rééducation spécifique, mettre en lien ses connaissances avec une situation clinique spécifique

Pré requis :

Les participants doivent être titulaires du CCO ou de tout titre admis en équivalence

FORMATION SDORMP FORM

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation :

http://www.fno.fr/wp-content/uploads/2018/01/guide_tsla_vf.pdf

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

Créaplan

Techniques transmissives

Etudes de cas

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail en fin de formation et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

2019-15 PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA DYSGRAPHIE - le 19/04/2019, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 :

09h - 09h30 : Accueil

Présentation du formateur et des participants, présentation de la formation

Évaluation initiale

09h30 - 12h30 : Ecriture et dysgraphie

Introduction :

- Qu'est-ce que l'écriture ? Qu'est-ce que la dysgraphie ?
- Histoire de l'écriture

Apprentissage de l'écriture

Modèles théoriques et types de dysgraphie

Dysgraphie et orthophonie, pluridisciplinarité

FORMATION SDORMP FORM

2019-15 PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA DYSGRAPHIE - le 19/04/2019, 2nde $\frac{1}{2}$ journée de 13:30 à 17:00 :

13h30 - 17h : Le bilan

Introduction au bilan :

- analyse des pratiques des participants
- structure du bilan orthophonique de l'écriture
- synthèse

Étude de cas :

- présentation d'outils de bilan spécifiques

Étude de cas (suite) :

- diagnostic orthophonique de dysgraphie

2019-15 PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA DYSGRAPHIE - le 20/04/2019, 1ère $\frac{1}{2}$ journée de 09:00 à 12:30 :

09h - 10h30 - Etude de cas (suite)

Étude de cas (suite) :

- diagnostic orthophonique de dysgraphie

10h30 à 12h30 - La rééducation

Prise en charge des prérequis à l'écriture :

- lesquels
- comment les prendre en charge)

2019-15 PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA DYSGRAPHIE - le 20/04/2019, 2nde $\frac{1}{2}$ journée de 13:30 à 17:00 :

13h30 - 16h30 : la rééducation

Synthèse de la prise en charge :

- construction de projets thérapeutiques en fonction du type de dysgraphie

Étude de cas :

- Diagnostic orthophonique et projet thérapeutique

FORMATION SDORMP FORM

16h30 - 17h : fin de la formation

Quizz

Retour sur certains points à la demande

Questions ouvertes

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 14 heures.

Coût de la formation : 360,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants : 25

Lieu(x) de la formation : Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2019.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2019.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille



FORMATION SDORMP FORM

d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.
Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.